

tions nouvelles, ou des restaurations à long terme, cette question de l'échafaudage doit être sans cesse perfectionnée, car la longue période pour laquelle ils sont édifiés les substitue à l'édifice lui-même, présentant un enchevêtrement de madriers peu réjouissant aux visiteurs qui affluent dans les grands centres.

C'est ce qu'on avait parfaitement compris à Paris, lorsqu'après la Commune il fallut pourvoir à la construction des monuments détruits par les bombes et l'incendie. La rue de la Paix, les statues mutilées, démontrèrent pleinement alors quels résultats pouvait produire une judicieuse combinaison de solives, de poutrelles et de tourelles, donnant à ces échafaudages, dans lesquels la sculpture même n'était pas négligée, un cachet de pittoresque élégance qui fut très remarqué. Malgré l'intérêt qu'offrait cette grave question pour les entrepreneurs et les architectes, cette leçon fut perdue pour les autres villes du continent et ne trouva sa consécration que récemment par l'insistance persévérante de la presse des différentes métropoles dont l'écho parvint jusqu'à Rome.

On ignore de quelle façon précise s'organisait la construction dans l'antiquité.

Les pyramides d'Égypte, ces monuments que cinquante siècles n'ont pu détruire à cause de leur masse colossale, ont été vraisemblablement élevée au moyen de terrasses inclinées permettant de transporter les matériaux à pied d'œuvre en partant de la base de l'édifice. Tout autre système d'érection paraît inadmissible en tenant compte du volume des matériaux et des dimensions de ces colossales constructions. En effet la grande pyramide de Memphis mesure :

A sa base, 764 pieds anglais.

Sa hauteur perpendiculaire est de 480 pieds anglais.

L'angle de revêtement est de 51°50'.

Une pierre lancée du sommet avec la plus grande force n'atteint qu'à peine la base de la pyramide ; elle ne tombe d'ordinaire que sur les degrés et n'arrive qu'aux deux tiers ou au trois quarts de l'espace. Si l'on ajoute à ces proportions celle des masses énormes qui furent transportées pour ces constructions gigantesques, il faut supposer à ce moment l'existence de puissants véhicules et de milliers d'ouvriers travaillant un nombre d'années incalculable pour les édifier.

Les Romains qui furent nos maîtres en tant de choses se servaient d'échafauds fort simples et posés au fur et à mesure de l'élévation de la maçonnerie dans des boudins ménagés à cet effet dans le mur. Les constructions médiévales nous gardent encore les vestiges de ces excavations dans les murs d'enceinte, des forteresses et châteaux féodaux ; ils formaient une sorte d'échelle progressive suspendue, qui était plus pratique et moins coûteuse dans les grandes constructions que les écopanches reposant sur le sol.

Les échafauds modernes des monuments s'établissent au moyen de forts madriers verticaux faisant l'office de colonnes créant entre eux des travées dont les proportions sont établies en raison de l'ensemble de la charpenterie, mais soutenues par des étais disposés en écharpe dans les coins supérieurs de chacune de ces travées dont les raccords sont établis par des boulons de fort calibre. Toutes les règles de l'architecture et les calculs de résistance sont observés dans ces combinaisons, c'est à dire que la base qui forme les assises sera d'une structure ramassée par des points d'appui compacts, tandis que les parties plus élevées se dessineront plus ajourées au fur et à mesure de l'élévation pour donner plus de légèreté et de style à cette charpente temporaire qui devient, autour d'une tour par exemple, aussi ténue dans ses attaches supérieures, que l'arête élancée qu'elle encadre de son réseau.

Voilà comment on est arrivé à façonner mécaniquement des pièces de bois et à les raccorder dans des conditions élégantes, légères et solides, autour de nos monuments gothiques et faire pardonner au temps les outrages qu'il avait laissés sur nos temples sacrés en les ronger après y avoir imprimé sa patine et effrité nos plus belles sculptures dues au persévérant génie des moines d'Occident.

DE MARCHIE.

RIMES D'HIVER !

Helas ! l'hiver en ses frimas,
Ses jours langoureux et ses veilles,
N'a plus pour nous de ces merveilles
Que l'été semait sous nos pas.

Plus d'air frais, embaumé, plus de brise légère,
Plus de ces soirs bénis aux couchants empourprés
Non, plus de promenade au grand bois solitaire.
Plus de course au vallon et dans nos jolis prés.

Mais partout la tristesse :
Une sombre langueur
Nous accable sans cesse,
Et trouble notre cœur.

Dans le triste bocage
Aux rameaux constellés,
On n'entend le ramage
De ses chœurs ailés.

La terre a perdu sa verdure
Pour annoncer les jours de deuil ;
Le dur hiver de sa parure,
Nous drape comme en un cercueil.

C'est le tombeau vivant de tout ce que l'on aime,
Et le soir de la vie, et son adieu suprême,
La repoussante image de la mort.

Dans notre cœur glacé maints pensers nous éteignent,
Et les plus forts désirs à mesure s'éteignent
Qu'on semble près de parvenir au port.

Le pauvre en sa maison redoute la misère ;
Le vieillard, tout tremblant, mesure sa carrière
Qu'il entrevoit prête à bientôt finir.
Et le jeune homme, lui, fait un pas vers la tombe,
Souvent même, l'enfant, dans son berceau succombe :
Tel un fruit vert tombe avant de mûrir.

La terre a perdu sa verdure
Pour annoncer les jours de deuil ;
Le dur hiver de sa parure,
Nous drape comme en un cercueil.

Paul Jury

M. ELZÉAR ROY

DIRECTEUR DES SOIRÉES DE FAMILLE AU MONUMENT NATIONAL

En vous disant quelques mots de M. Elzéar Roy, le charmant directeur des soirées de familles du Monument National, je suis sûr de faire plaisir à nombre de lecteurs et surtout à un plus grand nombre de lectrices.

C'est un fait admis, et il est bien inutile de le cacher, puisque nous sommes tous ainsi, nous aimons à connaître un peu de la vie de ceux qui sortent de la médiocrité pour s'élever dans l'échelle sociale et paraître aux premiers rangs dans la multitude des humains qui s'agitent sans cesse. Connaître leur existence, leurs idées, leurs travaux, nous met en communion plus intime avec eux et nous permet de les mieux comprendre et parfois de les mieux apprécier.

Dans le cas actuel, nous n'avons pas à raconter de longues luttes. M. Roy fait partie de cette classe de gens heureux que le succès semble prendre sous sa protection, dès leur naissance, pour les conduire vers le but de leur vie, par le plus agréable chemin du monde.

Doué d'une physionomie artistique qui échappe à la banalité, possesseur d'une voix superbe, d'une bonne diction et d'un geste gracieux, sans maître, par la seule force d'un talent inné, M. Roy a pu devenir un acteur aimé et choyé du public.

Être nommé directeur d'un théâtre d'amateurs et réussir à en faire presqu'un théâtre d'artistes, cela n'est pas donné à tous, et cependant c'est ce que M. Roy nous a prouvé être possible.

Alors, me direz-vous, il lui a fallu travailler beaucoup et longtemps ?

Beaucoup, je ne dis pas longtemps, c'est autre chose, car M. Roy est un tout jeune homme, dont on a vite fait de parcourir la carrière.

Né le 14 novembre 1869, il entrait en 1874 au collège Saint-Laurent, d'où il sortait en 1882 après un

cours brillant, avec la médaille d'excellence. Tout de suite il se mettait à l'étude du droit à l'Université Laval et était admis au barreau en 1895.

Il commença sa carrière artistique au collège, où il réussit du premier coup à dépasser tous ses camarades. Nous ne saurions mieux peindre l'admiration dont il devint l'objet qu'en vous disant confidentiellement qu'on l'avait surnommé le jeune Coquelin canadien ! La comparaison était exagérée sans doute, mais c'est une figure de mots pour nous indiquer combien il était supérieur relativement à ses condisciples.

Ce fut durant sa vie d'étudiant qu'il acquit cette diction pure et agréable, ce geste précis et élégant, cette aisance parfaite qui, joints à une très rare faculté de compréhension et d'interprétation, lui permirent de remplir les rôles les plus divers avec un égal accent de vérité.

De fait, il consacra tous ses loisirs à cet art qu'il aimait par-dessus tout. Il joua dans la plupart des grandes villes de cette province et fit même des incursions fructueuses à l'étranger, notamment au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis où il a fait repré-



M. ELZÉAR ROY

senter avec un beau résultat le grand drame *Martyre* de d'Ennery. C'est après la production de cette pièce au Monument National, en notre ville, lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1898, qu'il fut chargé de l'organisation d'un théâtre national, par les directeurs de notre grande société patriotique.

Les événements ont prouvé que messieurs les directeurs avaient eu la main heureuse en choisissant M. Roy pour diriger cette entreprise et n'était le contretemps causé par la défense faite par les autorités religieuses de jouer le dimanche soir, notre population tout entière aurait pu goûter pleinement un genre nouveau et sain d'amusement dont plusieurs se trouveront malheureusement privés.

Espérons cependant que ceux qui sont libres durant la semaine se feront un devoir de continuer leur patronage à cette œuvre. Ce faisant, ils procureront à M. Roy et à ses dignes compagnons les moyens de mûrir leurs talents et de nous donner avec une aussi grande perfection que possible, en ce pays, des pièces de premier ordre. Et puis, en particulier, ils assureront peut-être à un de nos compatriotes l'occasion de développer des qualités exceptionnelles qui ne demandent qu'un terrain et du soleil, c'est-à-dire une scène et de l'encouragement, pour s'épanouir avec éclat.

B. J. Massinette